

A2 Atelier d'Architecture
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Avenue du Pont de Vallat, 13480 CABRIES
837 512 813 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2026

L'an 2026,
Le 9 février,
A 11 heures,

Les associés de la Société A2 Atelier d'Architecture se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège, sur convocation adressée dans les délais à chaque associé.

Sont présents :

- Madame Gaëtane CALCOEN, titulaire de 500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Stéphane CALCOEN, titulaire de 500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane CALCOEN, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modalité de réduction du capital social d'une somme de 500 euros par voie de rachat d'actions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital de 500 euros, pour le ramener de 1 000 euros à 500 euros, par voie de rachat de 500 actions de 1 euro de nominal chacune appartenant à Gaëtane CALCOEN, au prix de 60 euros par action, le prix global est de 30 000 euros sous condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou de rejet de celles-ci.

Lors de leur annulation, le prix de rachat des titres soit trente mille euros sera traité sur le plan comptable comme suit :

- A hauteur de 500 euros par réduction de capital
- A hauteur de 29 500 euros sur le compte Autres réserves.

Cependant, la présente résolution est adoptée sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions émanant des créanciers sociaux ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et de constater le rachat et l'annulation du nombre d'actions ainsi décidé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce ou du tribunal des activités économiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Gaëtane CALCOEN

Stéphane CALCOEN

Signé par Gaëtane CALCOEN
Le 12 févr. 2026

Signé par Stéphane CALCOEN
Le 12 févr. 2026

Signed with
Universign doc_3zqK
tx_dwP7ZqWGDgKM

Signed with
Universign doc_3zqK
tx_dwP7ZqWGDgKM